

Evaluez l'état de vos finances grâce à la grille budgétaire à remplir chaque mois

Le budget agit comme un thermomètre !

Le budget ne soigne pas, mais donne une indication objective. En fonction de votre santé financière, vous pourrez agir en conséquence. En toutes circonstances, nous vous conseillons une attitude préventive.

A chacun son mode de vie !

Certaines lignes vous seront probablement inutiles, certains postes devront sans doute être précisés pour correspondre à votre situation professionnelle, familiale...

Astuces

Lorsque les montants correspondent à des dépenses périodiques (trimestrielles, annuelles...), il suffit de les diviser par le nombre de mois qu'elles concernent. Pour éviter les problèmes de paiement, nous vous conseillons d'épargner ce montant. Lorsque les montants varient sensiblement d'un mois à l'autre (vêtements, frais médicaux...), nous vous recommandons de calculer une moyenne mensuelle.

Anticiper pour mieux réagir !

- Etes-vous en mesure de constituer une épargne ?
- Que ferez-vous demain en cas d'accident, d'incendie, de vol, de maladie prolongée... ?
- N'avez-vous pas perdu de vue la rentrée scolaire, les contributions, un anniversaire... ?
- Quel sera l'impact d'un nouveau crédit sur votre budget ménager ?
- Quel sera le budget de vos prochaines vacances ?



		Montants mensuels	Montants exacts, périodicité, échéances, remarques
Ressources			
Salaires (également allocations de chômage, RIS, pensions, ...)			
Allocations familiales			
Pension alimentaire			
Primes / pécule de vacances / 13ème mois			
Chèques-repas			
Autres: chèques ALE ...			
Total des ressources			
Dépenses			
Logement	Loyer / prêt hypothécaire		
	Electricité / gaz / chauffage		
	Eau		
	Taxes immondices		
	Précompte immobilier		
Autres : ...			
Ménage	Alimentation		
	Frais scolaires / frais de garde		
	Vêtements / chaussures		
	Équipement et entretien du ménage		
	Assurance familiale		
Autres : tabac ...			
Véhicule / mobilité	Carburant		
	Entretiens		
	Assurance RC et autres assurances		
	Abonnements (bus, train ...) et autres		
Santé / bien-être	Soins corporels (coiffeurs ...)		
	Frais médicaux et pharmaceutiques		
	Loisirs / sport		
	Mutuelle		
	Vacances		
	Assurance hospitalisation		
Autres : ...			
Communication	Téléphone fixe et mobile		
	TV		
	Internet		
	Redevance TV		
Autres: ...			
Autres dépenses	Pension alimentaire		
	Cotisations et abonnements divers (syndicats, associations, ...)		
	Fêtes / cadeaux		
	Animaux		
	Taxes régionales ou provinciales		
	Impôts		
	Autres assurances (vie, funéraires, pension, ...)		
	Frais bancaires		
	Dépenses occasionnelles		
	Réparations, entretiens, amortissement		
Autres : ...			
Dettes / crédits	Dettes		
	Crédits		
Total des dépenses			
Épargne			
Disponibles : ressources - dépenses - épargne =			

Un budget pour quoi faire ?

Faire le point

Posez-vous les questions suivantes !

- Combien dépensez-vous chaque mois en alimentation ?
- Quelle proportion de vos revenus consacrez-vous à votre logement (loyer/emprunt + charges) ?
- Connaissez-vous les échéances et les montants de vos taxes et assurances ?
- Combien vous coûtent vos déplacements ?
- Avez-vous des crédits/dettes en cours ? Pour quel(s) montant(s) mensuel(s) ? Et pour quelle durée ?

Si vous n'êtes pas en mesure d'y répondre précisément, c'est qu'il est temps de vous pencher un peu plus attentivement sur votre budget.

Adapter ses dépenses

Une fois réalisé l'état des lieux de vos finances personnelles, il vous est possible d'y apporter quelques retouches. S'il n'est pas toujours évident d'augmenter les ressources, on peut malgré tout tenter de réduire les dépenses.

Exemples: utiliser plus souvent les transports en commun, opter pour un autre abonnement de téléphonie (GSM, internet & TV), acheter en période de soldes, ne pas recourir systématiquement aux ouvertures de crédit, reporter un achat, ...

Penser à demain

Vous ne savez pas de quoi demain sera fait ! Cependant, en ayant une vision claire de l'argent qui rentre et qui sort de votre portefeuille, vous pourrez prévoir plus sereinement ce qui va arriver et équilibrer votre budget en fonction.

ADRESSES UTILES

Service de médiation de dettes

Pour connaître le service de médiation de dettes le plus proche, l'équipe de la Région wallonne se tient à votre disposition au numéro vert :

0800-1 1901

Site internet

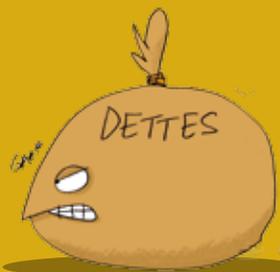
Informations, conseils pratiques, documentations :

<http://surendettement.wallonie.be>

Pour plus d'information, vous pouvez également contacter l'OCE ou les Centres de Référence

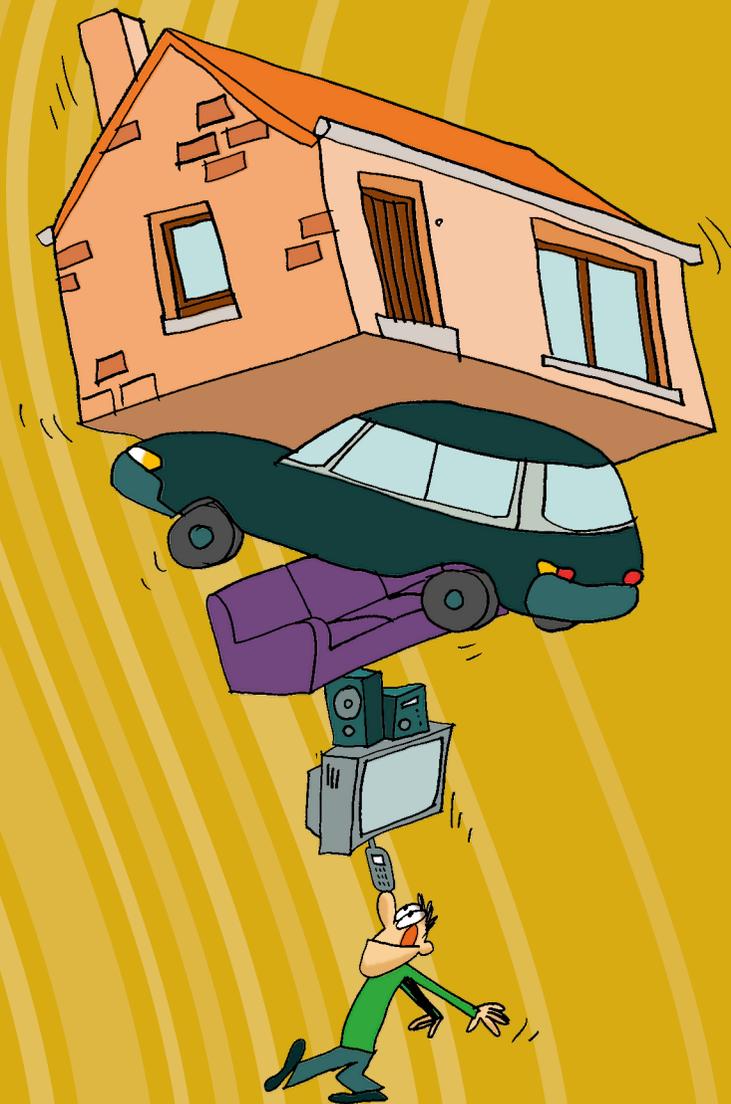
- Centre de Référence du Hainaut
064/84.22.91
centrefref@hotmail.com
- Centre de Référence de la Province de Namur (en cours de constitution)
Contact : Lucie DEVILLE
081/33.71.91
lucie.deville@cpasnamur.be
- GAS (Centre de Référence de la Province du Luxembourg)
063/60.20.86
gas.prevention@skynet.be
- GILS (Centre de Référence de la Province de Liège)
04/246.52.14
info@cdr-gils.be
- VSZ asbl (Cantons de l'Est)
087/59.18.50
info@vsz.be

Observatoire du Crédit et de l'Endettement
<http://www.observatoire-credit.be>
071/33.12.59
info@observatoire-credit.be



Editeur responsable : Sylvie Marique

Illustrations : Bernard Servais - Conception graphique : David Vassart



Mon budget, une question d'équilibre

0800-1 1901

RÉGION WALLONNE

Une action menée par le Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Égalité des chances, en coédition avec l'Observatoire du Crédit et de l'Endettement, avec la participation du Service Public de Wallonie, Direction générale opérationnelle Pouvoirs locaux, Action sociale et Santé, des Centres de Références en Région wallonne et de la VSZ asbl.